B. 8

Mre Adélia Lizotte.

Le quatrième jour de mars mil huit cent quatre vingt quatre, nous prêtre curé de Sainte Anne soussigné avons baptisé Marie Adélia née le jour précédent, de légitime mariage de Jean Baptiste Lizotte cultivateur et de Adèle Gagnon, de cette paroisse. Parrain Clément Gagnon, marraine Adèle Bérubé ayeule maternelle de l'enfant, qui n'ont su signer. Lecture faite.

C. E. Pâré Ptre